

<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article638>

Des mesures pour améliorer les apprentissages des élèves en langue

- Textes officiels -



Date de mise en ligne : dimanche 19 mars 2023

Copyright © Langues vivantes à l'école - Tous droits réservés

Une circulaire est parue en décembre 2022 concernant l'enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité.

Parmi ces mesures :

1. Proposer un enseignement de l'anglais progressif, méthodique et ambitieux de l'école au collège
2. Renforcer la formation des professeurs des écoles, de langues et de DNL
3. Favoriser la mobilité des élèves et des personnels
4. Renforcer le pilotage pédagogique par et pour les langues vivantes

Pour prendre connaissance en détails de cette circulaire :

<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire du 12/12/2022